

Procédure d'évaluation

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ; • le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
 - les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
 - il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
 - les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
 - les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire, en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une photo de code.
 - Les capacités et connaissances sensori-motrices
 - Les capacités de compréhension et de traitement
 - Les aspects émotionnels et affectifs
 - Les facteurs de volonté
 - Les capacités de perception, d'analyse et de décision
 - Les capacités d'attention et de mémoire de travail
- LE TEST SE DIVISE EN 2 PARTIES :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points. Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants

1. Capacités de transfert et connaissances sensori-motrices

a. Habiletés
POSSESSION DE PERMIS AUTRE QUE LE B OU PERMIS B ANNULÉ.
Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
UTILISATION D'ENGINS À MOTEUR AUTRE QUE LA VOITURE.
Compétences techniques et situationnelles.

b. Connaissance de procédures
CONNAISSANCES DES PROCÉDURES POUR DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE.
Compétences techniques et situationnelles.

2. Capacités de compréhension et de traitement

a. Compréhension et mémoire à long terme

b. Compréhension des situations
UTILISATION D'UN DEUX-ROUES MOTORISÉ, PASSAGER AVANT D'UNE VOITURE.
Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.

c. Connaissance de procédures de sécurité
CONNAISSANCES DES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS UNE SITUATION DE CONDUITE (PASSAGE D'UNE INTERSECTION).
Connaissance d'une règle de sécurité.

d. Auto-évaluation
AUTO-ÉVALUATION SUR LES PROCÉDURES POUR DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE.
Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

3. Aspects émotionnels et affectifs

a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage
INTÉRÊT ET ATTRANCE POUR LA CONDUITE.
Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.

b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire
PLAISIR À APPRENDRE
Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.

ATTRANCE POUR LA CONDUITE.
Émotion positive et valorisation.

PEUR DE CONDUIRE.
Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

c. Réaction à l'échec
EN SITUATION D'APPRENTISSAGE, QUELLE EST LA RÉACTION FACE À L'ÉCHEC.
État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.

d. Image de soi, facilité à apprendre
AUTO-ÉVALUATION SUR LA FACILITÉ D'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE.
Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

4. Facteurs de volonté

- a.** Sentiment d'auto-efficacité
SATISFACTION DE SA SITUATION PROFESSIONNELLE ET/OU DE SES APPRENTISSAGES.
Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.
- b.** Motivation pour la formation à la conduite
ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À CONDUIRE.
Motivation à suivre une formation à la conduite.
- c.** Persévérance
PRATIQUES SPORTIVES OU CULTURELLES ANCIENNES ET RÉGULIÈRES.
Implication volontaire et persévérance.
- d.** Implication, rythme d'apprentissage
RYTHME D'APPRENTISSAGE (FRÉQUENCE SOUHAITÉE DES COURS DE CONDUITE).
Implication volontaire.

5. Capacité de perception, d'analyse et de décision

- a.** Perception et sélection d'indices
S1, S2, S3, S4
Perception et sélection d'indices.
- b.** Prise en compte des indices
S5, S6, S7, S8
Compréhension de situation.
- c.** Prévion et anticipation
S9, S10, S11, S12
Capacité de prévision et d'anticipation.
- d.** Évaluation des distances et des vitesses
S13, S14
Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
- e.** Prise de décision
S15, S16
Capacité décisionnelle.
- f.** Vision de l'espace
Q.45, Q.46, Q.47
Capacité visuo-spatiale Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.
Q.48, Q.49, Q.50 Capacité visuo-spatiale dynamique Evolution du véhicule dans l'espace.

g. Temps de réaction et de traitement
TEMPS DE RÉPONSE MOYEN
Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

6. Capacité d'attention et de mémoire de travail

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4 SECONDES
Exactitude ou erreur sur la prise d'information Attention dirigée Mémoire de travail.